**Conseil de maîtres du 01 avril**

|  |
| --- |
| **Conseil des maitres** |
| **Heures**  | **12h15-13h15** |
| **Présents** | **Charlotte DECAMBRON, Louise-Hélène CATTET, Amandine DUBOIS, Guilaine SERRAILLE, Alexandra BOUREL, Florence HOURNE, Mary LABBE, Lucie ALLALA** |
| **Absents** |  |
| **Excusés** | **Mélanie LAUPIN, Magali DUMAINE** |
| **Président de séance** | **Charlotte DECAMBRON** |
| **Secrétaire de séance**  |  |

**ORDRE DU JOUR du 01-04**

* **Continuité pédagogique**
* **Accueil exceptionnel**

On maintient le conseil des maitresses du 06/04, en visio, voir l’heure.

**1. Continuité pédagogique**

Conseil pratique : Donner leur ardoise.

Contenu : Révisions entraînements, (français/maths/activités ludiques/bricolages)

Contact avec les parents : 1 fois par jour, envoyer un mail avec une proposition de programme et autocorrection

Livrets à donner soit à la rentrée soit vendredi.

Stage de printemps à annuler.

*Chers parents,*

*suite aux nouvelles annonces, voici comment l’équipe pédagogique a décidé de s’organiser pour cette semaine particulière d’école à la maison :*

*A partir de mardi (mardi, jeudi, vendredi), vous recevrez un mail pour organiser le travail de votre enfant sur la journée. Pour éviter d’imprimer le travail à la maison, votre enfant reviendra vendredi soir avec un maximum de fiches. Aucune notion nouvelle n’est abordée ; ce ne sera que des révisions.*

*Les évènements prévus la dernière semaine seront reportés (Carnaval, fête des 100 jours…).*

*Les stages d’aide prévus pendant les vacances sont annulés.*

**2. Accueil**

Quel corps de métier ? personnels soignants, corps médical, gendarmes/pompiers

Envoyer un mail pour les enfants de soignants cet après-midi en attendant les informations sur le personnel prioritaire et sur les modalités d’organisation.

*Chers parents,*

*Comme lors du dernier confinement, les enfants des professionnels prioritaires dans le contexte de la crise sanitaire (liste prévue par décision gouvernementale) pourront, sur présentation d’un justificatif et d’une attestation sur l’honneur de l’absence de toute solution de garde, être accueillis dans le cadre d’un dispositif dérogatoire.

Deux critères sont exigés (et se cumulent) :*

* *L'un des parents doit appartenir à une des catégories des personnels prioritaires,*
* *ET être sans solution de garde pour son enfant.*

*La liste ainsi que l'attestation viennent de nous parvenir, vous les trouverez en pièces jointes.*

*Pour faciliter le traitement, seules les familles concernées doivent répondre à ce mail en précisant le(s) jour(s) de présence (matinée/après-midi/journée entière) pour le temps scolaire, le périscolaire du matin, la cantine et le périscolaire du soir.*

*Pour les modalités, l'accueil se centralisera sur l'école Claudius Fournion sur les horaires suivants : 8h20-11h45, 13h45-16h30 pour le temps scolaire et maintien du périscolaire à partir de 7h30 le matin et le soir possibilité d’accueil jusqu’à 18h15, assurés par les animateurs municipaux et les Atsem. Pour la pause méridienne, les enfants doivent venir avec un pique-nique froid complet.*

*Pour information, les élèves de la maternelle seront séparés des élémentaires pour une question de gestes barrières.*

*Merci de vous faire connaître si vous êtes concernés au plus vite afin d'organiser au mieux cet accueil.*

*Nous sommes conscients que cette période n'est pas facile et nous vous remercions vivement pour votre collaboration,*

**Tableau Excel à remplir en ligne** avec les élèves présents (bien notifier s’ils mangent à la cantine ou pas, s’ils restent sur le temps périscolaire) et les enseignants volontaires pour faire l’accueil (une ½ journée par personne en fonction du nombre de volontaires).